

LE ROI BOUQUETIN

INFORMATIONS GÉNÉRALES

| | |
|--|---|
| Titre | Le roi bouquetin |
| Sous-titre | A la rencontre du seigneur des cimes |
| Descriptif de l'activité | <p>Là-haut sur les flancs escarpés du Vanil Noir, le seigneur des cimes nous toise la tête haute. A la fin 19^e siècle, les bouquetins sont décimés et disparaissent de l'arc alpin. <i>Dans les Alpes italiennes, Victor Emmanuel 1^{er}, décide qu'il n'en sera pas ainsi...</i> Voilà comment débute la rocambolesque histoire de la réintroduction du bouquetin dans les Alpes Suisse.</p> <p>Si vous souhaitez connaître la suite, Rachel Rumo, accompagnatrice en montagne, vous invite à la suivre sur les sentiers du vallon des Morteys jusqu'à la tête de l'Herbette, à la rencontre du seigneur des lieux.</p> |
| Dates | Dimanche 30 septembre 2018 |
| Horaire | 8h15 – 16h30 |
| Lieux du rendez-vous | Parking de la télécabine de Charmey |
| Lieux de l'activité | Vallon des Morteys |
| Programme indicatif | <p>Rendez-vous à 8h15 sur le parking de la télécabine de Charmey. Déplacement en covoiturage jusqu'au parking du gros Mont.</p> <p>Randonnée en direction de la Tête de l'Herbette et observation de la colonie de bouquetin.</p> <p>Retour vers 16h30 au point de départ.</p> |
| Matériel à prendre avec soi | <p>Obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chaussures de montagne Habits en fonction de la météo Boisson, 1l minimum par personne Pique-nique tiré du sac (possibilité de commander un pique-nique en option) <p>Facultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bâtons de marche si nécessaire Jumelles pour observer les animaux Appareil de photo |
| Sécurité | Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments. |
| Participants catégories et âges | Dès 14 ans |
| Nombres (min. – max.) | Minimum 8 personnes – maximum 12 personnes |
| Niveau | Randonnée de montagne difficile, 5h de marche effectives, 5km, 862m de dénivellation |
| Option | Au rayon des saveurs de la région, un pique-nique, composé de produits labellisés Parc, peut être commandé. |

TRANSPORTS ET ACCÈS

| | | |
|---|---|---------------|
| Accès voiture et transports publics (lieu de rendez-vous) | Parking de la télécabine de Charmey, arrêt de bus <i>Charmey, télécabines</i> | |
| Horaires des transports publics (le coût des transports publics n'est jamais inclus dans les tarifs de l'offre) | Aller Bulle – Charmey | 07h48 – 08h11 |
| | Retour Charmey – Bulle | 16h43 – 17h16 |
| Covoiturage | Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888 | |

TARIFS

| | |
|-----------------------------|---|
| Tarif de base adulte | Dès 14 ans 50 .- |
| Paquet pique-nique | <p>Au rayon des saveurs de la région, un pique-nique, composé de produits labellisés Parc, peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.</p> <p>La variante avec viande au prix de 16.- : 100g de Gruyère AOP* ou Etivaz AOP*, 100g d'un deuxième fromage*, 100g de charcuterie**, un ballon de pain et un fruit.</p> <p>La variante végétarienne au prix de 14.- : 100g de Gruyère AOP* ou Etivaz AOP*, 100g d'un deuxième fromage*, un autre produit laitier *, un ballon de pain et un fruit.</p> <p><i>*produits labellisés Parc</i> <i>** produits labellisés Parc ou d'une marque régionale du Parc</i></p> |

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

| | |
|---------------------|--|
| Inscription | Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888 Dernier délai d'inscription : vendredi 28 septembre à midi |
| Confirmation | La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier. |
| Paiement | Paiement sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement sur place (bulletin de versement envoyé par le Parc). La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc. |
| Annulation | <p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.</p> |
| Assurances | Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels. |